



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gouvernement - frais de représentation

Question écrite n° 40433

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur l'utilisation de sa dotation annuelle au titre des frais de représentation. Elle souhaiterait connaître, pour la période juillet 2020-juillet 2021, la ventilation de cette dotation selon la nature des dépenses : frais de restauration, cocktails, frais de réceptions, conférences de presse, accueils d'événements, dépenses liées aux déplacements, achat de matériels, fleurs, abonnements aux médias, présents.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40433

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5969

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)